

# PIÉGEUR AGRÉÉ

## PROGRAMME

### THÉORIE (1<sup>ère</sup> journée)

- Législation et réglementation ;
- Présentation des différentes catégories de pièges ainsi que leurs spécificités réglementaires ;
- Reconnaissance des espèces et classification ;
- Connaissance des mesures propres à diminuer les souffrances des animaux capturés.

### PRATIQUE (2<sup>e</sup> journée)

- Sentier de piégeage avec pose en conditions réelles ;
- Manipulation des pièges ;
- Contrôle des connaissances ;
- Présentation de l'APA22.



# PLÉRIN

## 2 JOURS CONSÉCATIFS



### OBJECTIF

Obtenir un agrément préfectoral nécessaire à l'exercice du piégeage



### CONDITIONS

Formation à partir de 15 ans.  
L'agrément préfectoral est délivré à partir de 16 ans



### LIEU

FDC22, à PLÉRIN



### COÛT

40 € (repas compris)



### INTERVENANTS

FDC22, Association des Piégeurs Agréés des Côtes d'Armor (APA22), piégeurs agréés



### DATES

- Vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 avril
- Vendredi 19 et samedi 20 août de 8h30 à 17h30